

Soliers Infos

Infos municipales • Infos associatives • Infos pratiques

Editorial

par Philippe Jouin,
Maire de Soliers

À l'agenda

12 décembre /
Permanence Mairie

Du 14 au 19 décembre /
Collecte CMJ & Secours Populaire

17 décembre /
Permanence Mutuelle

24 & 31 décembre /
Fermetures exceptionnelles
de la Mairie

Bonjour à Vous Tous

Face à l'évolution somme toute satisfaisante de notre situation sanitaire et comme il s'y était engagé, le Président de la République a allégé les contraintes du confinement nécessaire à endiguer la propagation du virus Covid 19.

C'est ainsi que depuis le 28 novembre, la plupart des commerces sont enfin ouverts ! Evidemment avec respect de nombreuses règles de distanciation sociale.

Les déplacements sont désormais autorisés, avec attestation, dans un rayon de 20 km de son domicile et durant 3 heures.

De même, en plus des services municipaux déjà assurés, notre bibliothèque vous est enfin accessible. L'Espace de Vie sociale vous accueillera à compter du 16 décembre. Les messes à l'Eglise sont autorisées avec toutefois des restrictions de distanciation...

Pour ce qui est de nos Associations, seules les activités physiques ou de loisirs individuels sont autorisées pour le moment, à l'exclusion pour les adultes, de toute pratique sportive collective ou de toute proximité avec d'autres personnes. Cependant, devant les changements annoncés au jour le jour, je vous conseille de vous rapprocher de leurs dirigeants pour connaître les modalités mises en place pour chacune d'entre elles.

À compter du 15 décembre, si les conditions sanitaires le permettent, le confinement actuel sera remplacé par un couvre-feu de 21h à 6h, à l'exception des réveillons des 24 et 31 décembre.

Enfin, parce qu'il ne serait pas raisonnable que nos enfants soient accueillis pour les vacances de fin d'année chez « papy et mamie », j'ai pris la décision d'ouvrir le Centre de Loisirs les deux semaines, sauf bien évidemment les jours de fête.

Je vous ai annoncé le mois dernier prendre la décision d'annuler toutes les manifestations en faveur du Téléthon ; seules ont été organisées quelques opérations de soutien grâce au concours de nos commerçants, du Comité des fêtes et de notre service animation. Je me vois ce mois-ci contraint, pour les mêmes motifs de précaution sanitaire, d'annuler d'ores et déjà les prochains Vœux de la municipalité !

Les 11 et 12 décembre, tous nos Anciens, privés du traditionnel repas de Noël, sont invités par le CCAS à venir retirer à la salle des fêtes un panier garni confectionné cette année par notre nouveau boucher-traiteur !

Nos enfants du CMJ ont tenu, même en cette période difficile, à se mobiliser juste avant les fêtes pour organiser une collecte au profit du Secours populaire. Merci à Vous de votre participation à cette belle initiative !

Depuis plus d'un an, les multiples crises sociales puis crises sanitaires ont durement impacté tous les commerçants et entreprises de l'Agglomération caennaise. Parce qu'ils participent au tissu social de notre agglomération en employant nombre d'entre nous, nous avons décidé au sein

de la Communauté urbaine de Caen la mer de leur apporter notre soutien en mobilisant 2,5 millions € dans le cadre d'une aide au paiement des loyers à hauteur de 1000€. Plus de 2500 entreprises peuvent ainsi y prétendre, dont bien évidemment les entreprises et commerces solariens qui retrouveront les détails de cette aide dans un courrier que le Président et moi-même leur avons adressé.

Ils se sont mobilisés depuis la première crise sanitaire pour nous offrir une offre de produits alimentaires de qualité. A un moment où nous étions tous confinés dans notre village, ces commerçants ambulants ont accepté notre proposition de créer un marché sur Soliers. Tous, nous en avons profité et apprécié ce service. Mais depuis que le confinement s'est allégé, ce marché se vide ! Et il est à craindre qu'il ne dure plus très longtemps si nous ne nous mobilisons pas pour le sauvegarder...

Enfin, la commune de Soliers salue la mémoire de Valéry Giscard d'Estaing décédé le 2 décembre.

Il fut le premier Président moderne, à l'origine de la loi sur l'avortement, de l'abaissement de la majorité à dix-huit ans, artisan du « couple franco-allemand » et de la Construction Européenne.

Au nom de tout le Conseil municipal, je vous souhaite à Toutes et Tous de joyeuses Fêtes de fin d'année !

Prenez soin de Vous

Soliers Infos

**Bulletin mensuel
d'informations de la commune**

Directeur de la publication /
Philippe Jouin

Responsable de la publication /
Patrice Breillat

Coordination /
Maxime Jamet - Mairie de Soliers

Contacts /
Mairie : 02 31 15 68 68

Mail : ensembleasoliers@wanadoo.fr

Réalisation - Impression /
Mairie de Soliers

www.soliers.fr

Infos municipales

Covid-19 & commerces de proximité Soliers soutient ses commerçants !



Les mesures prises par le Gouvernement face à la dégradation de la situation sanitaire ont contraint de nombreux commerces locaux à fermer leurs portes. Plusieurs d'entre eux ont pu assurer des services de livraison, de drive, de click & collect ou de vente à emporter. Après l'annonce tant attendue de leur réouverture, n'hésitez pas à faire appel à eux pour vous approvisionner et ainsi soutenir le commerce de proximité ! Vous trouverez sur ces trois pages, la liste non exhaustive* des commerces de Soliers et les services proposés aux habitants...



**TOUS ENSEMBLE,
AIDONS NOS
COMMERÇANTS !**

* Certains commerçants sont restés injoignables ou n'ont pas souhaité s'exprimer dans le bulletin communal.

Les commerces de Soliers pendant et après le confinement

LE BARASOL

BAR / TABAC / PRESSE / PMU

3 route de Caen

CONTACT / 02 21 23 17 57

- Du lundi au vendredi 7h à 19h et le samedi de 7h30 à 18h.

OUVERT en partie pendant le confinement

« Heureusement que la vente à emporter était possible, cela nous a permis de continuer notre activité presque normalement, mise à part la partie Bar. » **Philippe VERRIER**

SÉRÉNITY

SALON DE COIFFURE

Rue du 9 juillet

CONTACT / 02 31 23 11 84

FERMÉ pendant le confinement

« J'ai fait suivre les appels téléphoniques sur mon portable afin de continuer à prendre des rendez-vous pour l'après confinement, ou simplement pour discuter. C'est important de garder le contact et d'avoir une oreille attentive parfois »

Stéphanie ALVADO

LA PANETIÈRE

BOULANGERIE & RELAIS POSTAL

21 place de la mairie

CONTACT / 02 31 23 10 67

- du lundi au samedi 7h-19h30 - 7h-13h le dimanche
- Fermé le mercredi

OUVERT pendant le confinement

« Nous avons ouvert normalement, mais avec une coupure entre 14h et 15h30. »

LA PLAINE IMMOBILIER

AGENCE IMMOBILIÈRE

1 place de la mairie

CONTACT / 02 31 15 58 45

laplaine-immobilier.com

présent sur Facebook

- Du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-19h30, le samedi 9h30-12h30.

FERMÉ pendant le confinement

« C'est un peu compliqué pour nous, l'immobilier est difficilement classable et n'est jamais cité dans les décisions gouvernementales de confinement. Donc l'agence était fermée mais nous continuons à estimer les biens, à mettre en vente et à faire des mandats. »

Frédéric WEGHSTEEN

TECHNIQUES BEAUTÉ

CABINET D'ESTHÉTIQUE

7 rue de four

CONTACT / 02 31 85 33 51

techniques-beauté-soliers.fr /

Techniques beauté sur

Facebook et Instagram

- lundi & mardi 10h-18h / jeudi & vendredi 10h-19h / samedi 9h30-15h

OUVERT en partie pendant le confinement

« J'ai mis en place le Click & collect et des services sur rendez-vous : téléconsultation pour diagnostic de peau, prise en charge des problèmes de peau à distance, proposition de programmes de soins personnalisés.

J'ai fait de la prise de rendez-vous, de la vente de cosmétiques et de chèques cadeaux en ligne. »

Adeline LOUBIÈRE

AVÈNEMENT ORGANISATION

ORGANISATION DE MARIAGES ET D'ÉVÈNEMENTS

13 rue Savigné l'Évêque

CONTACT /

02 31 39 61 97 / 06 68 59 74 64

avenementorganisation.fr

présent sur Facebook

- du lundi au samedi de 9h à 19h30

OUVERT pendant le confinement

« Nous travaillons dans un secteur très touché par les deux confinements, beaucoup de mariages ont été annulés au printemps, et la plupart des événements sont interdits. Nous avons continué à recevoir sur rendez-vous pour organiser des événements sur l'année 2021. »

Régina CROSNIER

CELI'MATI

SALON DE COIFFURE

Rue des écoles

CONTACT / 02 31 23 56 90

FERMÉ pendant le confinement

COUP'TOPHE

SALON DE COIFFURE

16 Rue des écoles

CONTACT / 02 31 23 56 90

- du mardi au vendredi 9h-12h et 14h30 - 19h, le samedi 8h - 16h

FERMÉ pendant le confinement

« Malheureusement le salon a dû être fermé durant tout le confinement » **Christophe HUBERT**

LE P'TIT ROMÉA

PIZZERIA, SNACK

Place de la mairie

CONTACT / 02 31 95 08 31

Facebook « pizzeria le p'tit roméa soliers »

• Lundi : 18h à 20h45

Mardi/Mercredi/Jeu :

11h à 13h30 & 18h00 à 21h00

Vendredi : 11h à 13h30 & 17h30 à 22h

Samedi & dimanche : 17h30 à 22h

OUVERT en partie pendant le confinement

« J'ai dû me débrouiller seul, je n'ai demandé d'aide à personne. Pendant ce 2^e confinement, j'ai pu assurer uniquement la vente à emporter. » **Simon ROMÉA**

AUTO ECOLE WILLY

Rue des écoles

CONTACT / 02 31 39 11 04

• Ouvert du lundi au vendredi

Téléphoner pour prendre rendez-vous.

FERMÉ pendant le confinement

« Les cours de code sont sur internet et un suivi était assuré par le moniteur. »

JULIEN JOLY

BOUCHERIE TRAITEUR

10 place du cardinal Touchet

CONTACT / 02 61 79 04 19

• Du mardi au samedi 8h à 13h

et de 15h30 à 19h30, le dimanche

de 9h à 12h30.

OUVERT pendant le confinement

« Le traiteur concerne 70% de notre activité, il fallait donc réagir. Nous avons proposé la vente à emporter et diversifié notre offre pour moderniser la boucherie. Heureusement pour nous, la clientèle a été au rendez-vous »

Julien JOLY

BESNIER PATRICK

GARAGE AUTOMOBILE

Rue du stade

CONTACT / 02 31 23 14 06

• Du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h30

OUVERT pendant le confinement

« Le garage était ouvert normalement pendant toute la période de confinement »



PHARMACIE CAEN SUD

Rue des Tilleuls – 14540 Soliers

CONTACT / 02 31 23 14 34

pharmacie.caensud@gmail.com

• Du lundi à vendredi 9h - 12h30

et 14h - 19h30

Samedi 9h - 12h30 et 14h - 18h

OUVERT pendant le confinement

« Comme au premier confinement nous sommes restés ouverts tout en proposant un service de livraison à domicile pour les plus fragiles et un système de click & collect pour ceux qui le souhaitent. »

Delphine BOURGUOIN

BIODISTRIBUTION

VENTE DE PRODUITS ÉNERGIE ET JARDINS

3 rue des Bréholles – 14540 Soliers

CONTACT / 02 31 39 66 21

biodistribution-ernegiebois.fr

Facebook : **biodistribution**

• Retrait : du lundi au vendredi 9h-12h /

14h-19h et samedi matin de 9h à 12h.

• Du 1er au 23 décembre, ouverture

exceptionnelle en journée continue

du lundi au vendredi 9h - 19h

+ samedi matin

OUVERT pendant le confinement

« Nous sommes restés ouverts normalement tout en respectant les gestes barrières, avec un seuil de 3 personnes maximum dans le magasin »

Florence GRELL

CARROSSERIE RAULINE

CARROSSERIE PEINTURE
MÉCANIQUE

1 rue des Bréholles – 14540 Soliers

CONTACT / 02 21 23 01 99

Facebook : Carrosserie Rauline

• Du lundi au vendredi 8h30 – 12h30
et 14h 18h30 / Samedi 9h – 12h

OUVERT pendant le confinement

« Nous avons dû adapter notre travail en nous imposant des mesures strictes d'hygiène comme la désinfection des véhicules avant et après intervention, l'utilisation de gants, de masques et de housses de protection des sièges à usages uniques. »

Thomas RAULINE

FIOL SERVICES

PROPRETÉ URBAINE,
ASSAINISSEMENT, LIVRAISON
COMBUSTIBLE

ZAC des Bréholles – 14540 Soliers

CONTACT / 06.74.50.54.07

Facebook ou Instagram : voiries services, vidanges services, fioul services

• Jours et horaires
d'ouverture / retrait : 8h – 20h

OUVERT pendant le confinement

« Nous avons mis en place un système avec prise de rendez-vous uniquement, mais l'ensemble de nos services sont restés les mêmes »

Matthieu LEGRAS

CARREFOUR CONTACT

SUPÉRETTE - EPICERIE

Route de Caen Rd 2229, 14540 Soliers

CONTACT / 02 31 73 08 54

• Du lundi au samedi 8h – 20h
et le dimanche 9h – 13h

OUVERT pendant le confinement

« Nous sommes restés constants dans nos services et nous proposons toujours la livraison à domicile. Le magasin est limité à 80 personnes, un sens de circulation est mis en place avec une seule entrée où du gel hydroalcoolique et des gants jetables sont mis à disposition »

Brice VERMES

Caen la mer apporte une aide financière aux entreprises et aux commerces de la Communauté Urbaine

Dans ce contexte si perturbé, la Communauté urbaine Caen la mer déploie 2,5 millions d'euros pour aider les entreprises / commerces faisant l'objet d'une fermeture administrative depuis le 30 octobre 2020 à Caen la mer. Cette aide consiste au versement d'une subvention unique à hauteur d'un mois de loyer, plafonnée à 1 000 € par entreprise. Plus de 2 500 entreprises du territoire sont concernées.

L'aide proposée par la Communauté urbaine Caen la mer consiste au versement d'une subvention unique à hauteur d'un mois de loyer, plafonnée à 1 000 € par entreprise/commerce. Cette subvention est versée en une fois. Seules les entreprises ayant subi une fermeture administrative [décret N°2020-1310 du 29/10/2020] et qui répondent aux critères suivants sont éligibles :

- Être inscrite au Registre du Commerce et des sociétés et / ou au Répertoire des métiers,
- Avoir son siège social sur le territoire de Caen la mer,
- Avoir été créée avant le 18 mars 2020,
- Réaliser un chiffre d'affaire annuel inférieur à 500 000 € HT [année N-1 ou 10 derniers mois],
- Être juridiquement indépendante,
- Avoir un bail en cours, et avoir fait une demande d'abandon de loyer auprès de son propriétaire, (sans avoir obtenu de réponse ou une réponse négative de la part du propriétaire),
- Ne pas être en situation de liquidation ou de redressement judiciaire,

- Ne pas avoir un statut associatif,
- Ne pas avoir un objet immobilier (dont les SCI) / financier et ou de gestion de fonds de prises de participation,
- Ne pas avoir sollicité l'aide régionale Impulsion Résistance Normandie.

Procédure de dépôt simplifiée :

Il est essentiel, avant de déposer un dossier auprès de Caen la mer, de bien vérifier son éligibilité. Pour cela, le règlement de l'aide ainsi qu'une page « Foire Aux Questions » sont accessibles sur le site internet www.caendev.fr.

Les entreprises peuvent, si elles ne trouvent pas les réponses à leurs questions, contacter Caen Normandie Développement au 02 31 25 45 90 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Un stade de foot flambant neuf

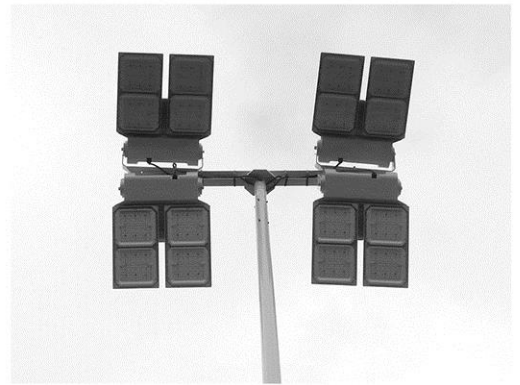
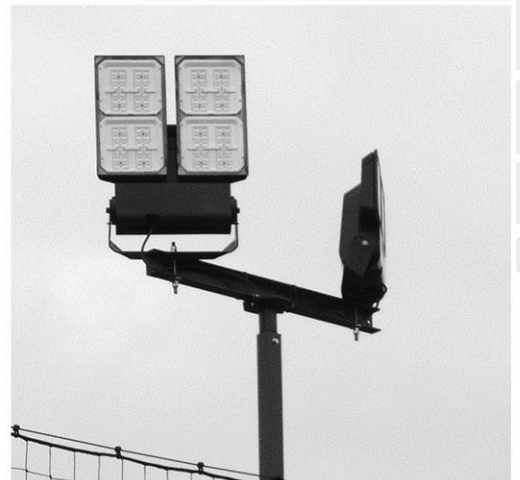
Tout au long de l'été, le Stade de football communal a été le théâtre d'un grand chantier qui s'est achevé fin septembre. Un terrain de football synthétique qui fait aujourd'hui le bonheur d'un grand nombre de footballeurs a été également construit et un gros travail de mise aux normes PMR a pu être effectué dans l'enceinte du stade et aux pieds des tribunes. Fruit d'une vraie réflexion menée en totale collaboration avec le Club de Football (BSFC), retour en images sur ces nouveaux équipements...



Vue du terrain, les deux bancs de touche reposent désormais sur une surface bétonnée dans le prolongement de la sortie des vestiaires.



Une contre-allée entièrement goudronnée mène les joueurs des vestiaires au terrain synthétique afin de protéger et ne pas salir la nouvelle surface de jeu.



De nouveaux projecteurs peu énergivores ont été installés sur des mâts, pour fournir l'éclairage des terrains d'entraînement et du synthétique.





À l'entrée des vestiaires devant les tribunes, une aire de nettoyage des chaussures XXL, a été réalisée : robinets, brosses et décroisseurs.



Face à l'ancien parking, un second parking est en cours de construction qui devra doubler le nombre de places disponibles dans l'enceinte du stade. Un accès véhicule pompier permettra également de parvenir directement jusqu'à l'entrée des tribunes en cas de besoin.



Autour du terrain, de très belles balustrades plus esthétiques et modernes ont remplacé les anciennes lisses en béton.



Derrière les terrains d'entraînement, des filets pare-balls ont été installés pour protéger les habitations des rues du Stade et Savigné-Lévêque.



Tout autour du terrain synthétique, une allée goudronnée a été créée afin de protéger la surface et d'éviter d'éventuels dépôts de terre.



Un superbe terrain synthétique fait aujourd'hui de nombreux envieux dans la région. Ouvert au public, il est exclusivement réservé au Club de foot et aux habitants de Soliers.

Quelques aménagements à venir

- Aménagement d'un enclos pour recevoir les containers d'ordures ménagères proche de l'entrée principale
- Mise en place des mâts d'éclairage des différentes plaines de jeux
- Mise en place d'un abri PMR proche des autres abris déjà en place
- Mise en place d'un tourniquet entre le stade et le lotissement le plus proche
- Installations de garde corps sur la rampe PMR en sortie du club house
- Enrobé du parking

École Nicolas Copernic

Des élèves de Soliers prêtent leurs jambes pour les enfants malades



Les élèves des 4 classes réunies pour la course solidaire en faveur de l'association ELA

« Peut-on aider les enfants qui souffrent ? ». C'est une question que se sont posés les élèves de Soliers. L'association ELA les a aidés à y répondre.

L'Association ELA (Association Européenne contre les Leucodystrophies) regroupe des familles qui se mobilisent pour vaincre ces maladies génétiques rares qui détruisent la myéline

(la gaine des nerfs) du système nerveux central.

Le parrain de l'Association, Zinedine Zidane a proposé de faire une course pour récolter des fonds.

Le vendredi 6 novembre, la classe de CE2/CM1, de CM1 et les deux classes de CM2 ont enfilé leurs baskets pour une course de 9 minutes au stade de Soliers.

Leurs efforts et la générosité des donateurs, qui ont récompensé chaque tour couru, **ont permis de récolter 1170€.**

Cette action solidaire a donc permis de récolter des fonds pour cette association mais a aussi donné envie aux élèves de montrer qu'on peut tous agir pour une bonne cause.

Article rédigé par les élèves de CM2 de Mme Heurtaux et Mme Chipault (enseignante remplaçante)

La semaine du goût s'invite à l'école

Petits déjeuners et grandes découvertes pour les élèves de CM2

Du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2020, c'était la semaine du goût dans les écoles qui souhaitent participer à cette action.

Lors d'un conseil de classe, nous avons remarqué que tous les enfants ne mangeaient pas de petits déjeuners équilibrés.

Alors, un élève a proposé que nous fassions une semaine de petits déjeuners à l'école. « Cette idée était géniale ! » pense Florian, élève de CM2.

La préparation des menus

Nous avons fait notre proposition de « semaine des petits déjeuners » à Christophe, le cuisinier de l'école. Il a tout de suite été partant. Il a même proposé que nous goûtions un petit déjeuner anglais le jeudi.

Nous avons réalisé nous-mêmes nos menus pour le lundi, mardi et vendredi. Nous avons d'abord regardé comment préparer un petit déjeuner équilibré : fruits, féculents et produits laitiers... Ensuite, dans une fiche où il y avait tous les fruits de saison, nous avons voté pour ceux que nous voulions goûter. « Moi, j'avais choisi le kiwi » se souvient Hanaé. « Et moi, des pêches », a alors ajouté Andréa. « J'avais proposé le chocolat chaud », se souvient aussi Arthur LB .



Nous avons mangé, par exemple, le lundi matin, du raisin, de la compote de pêche, des biscottes à la confiture, de l'emmental et un yaourt nature dans lequel on pouvait ajouter du sucre. Dans la semaine aussi, on a goûté les craquottes, le pain aux céréales du boulanger de Soliers, des Mueslis...

Pour chaque aliment, on a regardé le nutriscore inscrit dessus, et Christophe nous a montré une application *Yucca* pour mieux choisir nos aliments en faisant nos courses.

Un jour spécial : le jeudi

Nous sommes arrivés dans le réfectoire le jeudi matin et nous avons eu la surprise du petit déjeuner anglais : des œufs, des saucisses, des toasts à la confiture de citron, des haricots blancs !

Une expérience inoubliable

C'était une super semaine, « ça m'a appris à manger plus équilibré. Je me sentais moins fatigué et je n'avais pas faim à 11h le matin » précise Arthur G.

Nous avons tellement aimé cette semaine du goût que la maîtresse nous a inscrit à l'action proposée par l'Éducation Nationale, « le parlement des enfants ». Cette année le thème des lois que les élèves doivent proposer c'est : *l'alimentation équilibrée et le développement durable...* Nous aimerions bien que tous les enfants puissent avoir le droit à cette semaine des petits déjeuners.

Article rédigé par les élèves de CM2 de Mme Hantrais-Batoum

ESPACE CITOYEN

L'Espace Citoyen est heureux de vous accueillir pour cette fin d'année 2020 en respectant un protocole sanitaire stricte.

Réouverture à compter du **mercredi 16 décembre** pour une balade relax, RDV 14h à l'Espace Citoyen. L'animatrice peut vous recevoir sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos projets, être à votre écoute, échanger, vous informer et vous orienter.

N'hésitez pas à contacter Élodie au 06 23 91 46 42 ou par mail : espacecitoyen@soliers.fr

Programme des vacances scolaires de décembre 2020*

- L'Espace citoyen sera fermé la semaine du 21 au 25 décembre 2020, un grand jeu sera proposé place de la mairie, sur le thème DISNEY. Rdv sur soliers.fr
- Ouvert du 28 au 31 décembre 2020

	Lundi 28 décembre	Mardi 29 décembre	Mercredi 30 décembre
Matin	9h00 à 12h30 Accueil Public sur rdv 	9h00 à 12h30 Accueil Public sur rdv 	 10h00 à 12h00 Balade matinale à Soliers Rdv à l'Espace Citoyen
Après-midi	14h00 à 18h00 Activités Manuelles pour les fêtes Tout public • Création de photophores • Réalisation de carte de Vœux 	14h00 à 18h00 Jeux de société Tout public Venez passer un bon moment 	14h00 à 17h00 BLIND TEST Venez passer un moment de folie en famille, entre amis, voisins, ... 
Information	Les inscriptions sont obligatoires pour les activités, contactez Elodie au 06 23 91 46 42 / espacecitoyen@soliers.fr . Les animations auront lieu à la salle communale (annexe Mairie).		

*sous réserve d'un déconfinement total à partir du 15 décembre 2020

Durant ce mois de Novembre confiné, les membres du Collectif Habitants se sont mobilisés :

- Réalisation de 200 masques pour les élèves de l'école élémentaire Copernic de Soliers. Merci à Maryvonne, Catherine et Chantal d'avoir fabriqué ces masques en tissus à leur domicile.
- Préparation d'un jeu familial « Disney et ses dessins animés » pour un défi téléthon qui était disponible dans les points de vente et sur le site internet de la Mairie. Merci à Jean-Luc pour son engagement.
- Confection des objets de Noël en bois de palette pour décorer la place de la Mairie. Merci à Christelle, Brigitte, Martine, Anaïs, Renan et Jean-Luc pour cette initiative.



Distribution des masques à l'école jeudi 26 novembre 2020 au matin.



ESPACE LOISIRS

- Vacances de Noël -

Du lundi 21 au Mercredi 30 Décembre

(accueil fermé les 24/25/31 décembre et 1^{er} janvier)

Tout le monde sur son 31

Rejoins-nous à l'Espace Loisirs afin de célébrer ensemble cette fin d'année.

Au programme :

Jeux vidéo

Création de bijoux

Karaoké

Casino

Concours de danse

Atelier cuisine

Périodes d'inscriptions :

du lundi 30 Novembre au vendredi 18 Décembre



- Mercredis Loisirs -

Pour ce cycle (Novembre/Décembre), le programme d'animation a été élaboré conjointement entre les animateurs et les enfants, en prenant les idées et les envies de chacun afin de plaire à tous.

Au programme :

- Activités manuelles de Noël
- Peinture de fresque en style manga
- Jeux de société
- Projet vidéo (une saison au zoo)
- Jeux collectifs



Le centre ESPACES est ouvert :

Le mardi, de 9h30 à 11h et de 16h30 à 18h

Le mercredi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h

Contact :

Clément DEFENOILLERE – Directeur des accueils de loisirs

Centre ESPACES, 10 rue des écoles

02 31 39 63 79

enfance@soliers.fr

facebook.com/EspaceLoisirsSoliers

ESPACE JEUNES

Vacances de Noël 2020

Bonjour à tous,

les vacances de Noël se profilent et il est temps de vous communiquer les informations concernant cette période de vacances.

L'Espace Jeunes sera ouvert les deux semaines des vacances de Noël. Nous proposerons des animations culturelles et sportives comme un mini-stage sur le cinéma d'animation, un après-midi sportif autour d'un sport innovant ou un après-midi karaoké.

Si tu es intéressé, viens t'inscrire aux activités proposées sur les heures de permanence de l'Espace Jeunes. Les inscriptions se dérouleront du **lundi 7 décembre au vendredi 18 décembre**. Si tu as des idées, des envies, des projets que tu souhaites mettre en place, n'hésite pas à venir nous rencontrer les mercredis après-midi de 14h à 18h30 au centre d'animation.



Horaires d'ouverture vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30.

&

Une soirée par semaine de 20h30 à 22h30

Horaires des permanences d'inscription

Lundi de 10h à 11h30

Mercredi de 10h à 12h et de 17h à 18h30

Vendredi de 16h30 à 18h30

COUP D'POUCE

Appel aux bénévoles pour aider les jeunes dans leur parcours scolaire

Le service jeunesse propose un dispositif appelé « Coup d'pouce », qui est un service d'accompagnement et d'aide aux devoirs réservé aux collégiens de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

Cet accompagnement éducatif, mis en place en partenariat avec le collège Senghor d'Ifs vise à offrir aux jeunes un lieu pour faire leurs devoirs et leur apporter une aide et des outils nécessaires au développement de leur autonomie.

L'atelier se déroule **les mardis et jeudis de 16h30 à 18h30** au centre ESPACES.

Nous recherchons des bénévoles disponibles entre 1 et 4 heures par semaine, susceptibles de pouvoir nous aider dans cette démarche. Si vous êtes intéressé, vous pouvez me contacter au **02 31 39 63 79**, ou par mail : jeunesse@soliers.fr.

Le service Jeunesse



PROJET SOLIDAIRE CMJ

La semaine du 14 au 19 décembre 2020 sera sous le signe d'un projet solidaire en partenariat avec le Secours Populaire. Nous collecterons des produits **alimentaires non périssables**, produits d'hygiène, pour bébé ainsi que des jouets et des livres en bon état et pour finir des vêtements tous publics (manteaux, pulls, chaussettes, couvertures pour les maraudes).

Pour ce faire, des collectes auront lieu durant toute la semaine :

- Dans le hall de l'école maternelle et élémentaire
- Au centre d'animation le **mercredi 16 décembre** de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.
- Sur le parking de Carrefour Contact à Soliers le **samedi 19 décembre** de 9h à 19h.



Nous vous remercions chaleureusement de l'intérêt que vous porterez à notre action.

Nous remercions également nos partenaires : l'école Nicolas Copernic et Carrefour Contact.

Pour plus d'informations, contactez Cyrille au centre ESPACES : **02 31 39 63 79** / jeunesse@soliers.fr

Le Conseil Municipal Jeunes

Information générale



CHÈQUES SOLIDAIRES CALVADOS

Le Département du Calvados met en place un dispositif d'aide exceptionnelle à destination des Calvadosiens impactés par la crise sanitaire (baisse de revenus d'au moins 16%).

Cette aide prend la forme de **chèques solidaires Calvados** destinés aux **travailleurs salariés et non-salariés** (artisans, commerçants, professions libérales, responsables majoritaires de SARL), exploitants agricoles et responsables de Sociétés à action simplifiées et Sociétés à action simplifiées unipersonnelles (SAS et SASU).

Les chèques solidaires Calvados sont délivrés à titre individuel en une seule fois sous forme d'un chéquier forfaitaire de 400 euros, composé de 16 « chèques accompagnement » de 25 euros, encaissables auprès des commerces essentiels du Calvados jusqu'au 31 décembre 2021. Ils permettent une prise en charge des dépenses alimentaires, des produits d'hygiène, des produits de première nécessité (tels que des bouteilles de gaz) et du carburant.

Une demande par personne doit être déposée avant le 24 décembre 2020 en joignant les justificatifs demandés. Si vous êtes éligible, les chèques vous seront adressés par voie postale à **votre domicile** sous une quinzaine de jours.

PERMANENCE MUTUELLE

Votre commune se mobilise pour **vos** santé et **vos** pouvoir d'achat.

Inscrivez-vous pour comparer votre Mutuelle
Prochaine permanence :

Jeudi 17 décembre de 9h à 12h

Sur inscription auprès d'Annabelle COHUA
Secrétariat de la Mairie – 02.31.15.68.68.

PERMANENCE DE LA MAIRIE

La Mairie sera ouverte le :
Samedi 12 décembre 2020
de 10h à 12h

Permanence réservée uniquement pour :

- les actes d'état civil
- le recensement militaire
- l'inscription sur les listes électorales
- la facturation des services périscolaires.

FERMETURE DE LA MAIRIE

La mairie sera exceptionnellement fermée
les **24 et 31 décembre 2020**.

En cas d'urgence **uniquement** (conditions
climatiques, événement grave...)

contact :

06 34 15 32 46 ou mairie@soliers.fr

FERMETURE DU BOIS DE L'AN 2000

L'accès au Bois de l'an 2000 est interdit au
public **du 7 au 20 décembre 2020**

FERMETURE DE LA BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque sera fermée
du 21 au 26 décembre et le 2 janvier.

QUESTIONNAIRE SENIORS

Dans le cadre du projet d'ouverture d'un **CLIC** (comité local d'informations et de coordination gérontologique) en **2021**, le Conseil Général du Calvados souhaite **recueillir les besoins des habitants de notre territoire.**

De ce fait, un questionnaire a été constitué à l'intention
des personnes de plus de 60 ans.

**Ce questionnaire sera joint aux colis distribués à l'occasion des fêtes de fin d'année.
Vous pouvez également l'imprimer depuis le site internet www.soliers.fr**

AGENCE POSTALE COMMUNALE

L'agence sera fermée du 28 au 31 décembre.

Merci de respecter les gestes barrières lorsque vous vous rendez à l'Agence Postale

Horaires hors vacances :

Fermée le lundi

Mardi, Jeudi et Vendredi : **8h45 à 12h00**

Mercredi : **13h30 à 16h30**

Samedi : **9h00 à 12h00**

Horaires vacances :

Fermée le samedi

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h45 à 12h15

Mercredi : **13h30 à 16h30**

MONOXYDE DE CARBONE

Gaz incolore, inodore, toxique et mortel

Les bons conseils – Les bonnes pratiques – Les bons gestes



1^{ère} cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone



SE PROTÉGER : AGIR SUR LES APPAREILS A COMBUSTION

Avant l'hiver,

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.

Toute l'année,

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

SE PROTÉGER : AGIR SUR SON COMPORTEMENT

Des pratiques de bon sens,

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié),
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.

SE PROTÉGER : FAIRE LES BONS GESTES

En cas de soupçon d'intoxication au CO,

- Premier symptômes :
 - Maux de tête
 - Vertiges
 - Nausées
 - Vomissements
- Aérez immédiatement les locaux,
- Evacuez rapidement les lieux,
- Appelez les secours :

N° D'URGENCE	
15	SAMU
18	Sapeurs pompiers
112	Numéro d'appel d'urgence européen spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes : contact par SMS
114	



POUR EN SAVOIR PLUS

Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur.

www.prevention-maison.fr

Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, guides, affiches, spots radio, vidéos, ...

www.normandie.ars.sante.fr

Information générale

RAMASSAGE DES ORDURES

À compter du 1^{er} janvier 2021 c'est la Communauté Urbaine de Caen la mer qui assurera la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables sur notre commune.

Les jours de collecte ne changent pas.

La collecte prévue le vendredi 1^{er} janvier est décalée au samedi 2.

Nous diffuserons le nouveau calendrier de collecte dans le Soliers Infos de janvier.

Contact :

Caenlamer.fr ou 02 31 304 304



AIDE AU LOYER

La Communauté urbaine Caen la mer déploie 2,5 millions d'euros pour aider les entreprises faisant l'objet d'une fermeture administrative depuis le 30 octobre 2020 à Caen la mer. Cette aide consiste au versement d'une subvention unique à hauteur d'un mois de loyer, plafonnée à 1 000 € par entreprise.

Déposer un dossier sur www.caendev.fr à partir du lundi 23 novembre 2020. Au-delà du 31 janvier 2021, plus aucune demande ne pourra être traitée.

Qui sont les bénéficiaires de cette aide au loyer ?

Seules les entreprises ayant subi une fermeture administrative [décret N°2020-1310 du 29/10/2020] et qui répondent aux critères suivants sont éligibles :

- Etre inscrite au Registre du Commerce et des sociétés et / ou au Répertoire des métiers,
- Avoir son siège social sur le territoire de Caen la mer,
- Avoir été créée avant le 18 mars 2020,
- Réaliser un chiffre d'affaire annuel inférieur à 500 000 € HT [année N-1 ou 10 derniers mois],
- Être juridiquement indépendante,
- Avoir un bail en cours, et avoir fait une demande d'abandon de loyer auprès de son propriétaire, (sans avoir obtenu de réponse ou une réponse négative de la part du propriétaire),
- Ne pas être en situation de liquidation ou de redressement judiciaire,
- Ne pas avoir un statut associatif,
- Ne pas avoir un objet immobilier (dont les SCI) / financier et ou de gestion de fonds de prises de participation,
- Ne pas avoir sollicité l'aide régionale Impulsion Résistance Normandie.

Procédure de dépôt simplifiée :

Il est essentiel, avant de déposer un dossier auprès de Caen la mer, de bien vérifier son éligibilité. Pour cela, le règlement de l'aide ainsi qu'une page « Foire Aux Questions » sont accessibles sur le site internet www.caendev.fr.

Les entreprises peuvent, si elles ne trouvent pas les réponses à leurs questions, contacter Caen Normandie Développement au **02 31 25 45 90** du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Suivre les étapes :

1. Se connecter au site www.caendev.fr
 3. Vérifier son éligibilité
 4. Répondre au formulaire et déposer les pièces justificatives
 - Dernière quittance/facture de loyer acquittée,
 - Extrait Kbis de moins de 3 mois,
 - Un RIB,
 - Une copie du bail commercial,
 - Le bilan ou la liasse fiscale du dernier exercice (N-1).
- ou, pour les entreprises de moins d'un an :
- Les justificatifs des chiffres d'affaires mensuels réalisés.



EN DÉCEMBRE, « TWISTOHOHO » VOUS PERMET DE FINALISER VOS ACHATS DE NOËL EN TOUTE SÉRÉNITÉ

Soutenir les commerçants de Caen la mer, qui comptent sur les week-ends de décembre pour rebondir après une période très compliquée pour bon nombre d'entre eux. Voilà l'objectif assumé par la Communauté urbaine Caen la mer et par Twisto, qui entendent favoriser leur desserte en transports en commun, avec une offre spéciale Noël : cadences renforcées, tarif promotionnel, promotion des Parcs-Relais.

Afin d'encourager le retour de la magie de Noël après cette nouvelle période de confinement, Caen la mer et Twisto incitent les habitants du territoire à faire leurs achats de Noël auprès de nos commerçants et à emprunter les transports en commun pour leurs trajets. Rebaptisé pour l'occasion « Twistohoho », en clin d'œil au père Noël, le réseau des mobilités de Caen la mer propose une offre en trois volets pour des achats en toute sérénité.



- **Un tarif spécial Noël chaque week-end de décembre :** les utilisateurs du réseau pourront profiter d'un tarif très préférentiel. En envoyant « NOEL » au 93 500, ils bénéficieront d'un ticket SMS valable toute la journée pour **1€ par personne**. Habituellement, le tarif d'un ticket SMS de 24 heures est de 4€. Cette offre promotionnelle sera proposée **tous les samedis et tous les dimanches de décembre, soit dès les samedi 5 et dimanche 6 décembre et jusqu'aux samedi 26 et dimanche 27 décembre compris.**



- **Une desserte renforcée :** les deux dimanches précédents Noël, soit le **13 et le 20 décembre 2020**, la **fréquence des tramways, de la ligne de bus 1 et de la navette centre-ville électrique gratuite, seront augmentées.** Des passages plus rapprochés permettront d'assurer les meilleures conditions de confort et de sécurité aux utilisateurs.

twisto



Caenlamer

NORMANDIE

COMMUNAUTÉ URBAINE

 Communiqué de presse
 Caen le 02/12/2020


■ **Un rappel de l'offre Parc-Relais (P+R) renouvelée** : pour faciliter la vie des automobilistes, les Parcs-Relais offrent une solution pratique et économique. Ceux-ci peuvent laisser leur véhicule aux portes de Caen et continuer leur voyage en transport en commun ou en vélo. Un premier parking situé à CAEN-Côte de Nacre offre ainsi 150 places de stationnement ; un second à IFS-Jean Vilar en offre 80. Les Parcs-Relais sont ouverts 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Ils sont gratuits pour les abonnés du réseau Twisto et pour les usagers en possession d'un titre de transport Twisto, quel qu'il soit. A la sortie du parking, il leur suffit de présenter un titre Twisto validé une fois au cours des dernières 24 heures. Récemment renouvelés et sécurisés, ces parkings affichent désormais en temps réel, sur le site Internet ainsi que sur les bornes d'accès aux P+R, le nombre de places disponibles.

Une campagne de communication par affichage, présence dans la presse et à la radio, ainsi que sur les réseaux sociaux, fera la promotion de cette offre tout au long du mois.

CONTACTS PRESSE

CONTACT CAEN LA MER

Daniela TERZI
 Responsable communication Caen la mer
 02 31 25 45 94
 d.terzi@caenlamer.fr

CONTACT KEOLIS CAEN MOBILITÉS

Maxime FORET
 Adjoint en charge des projets
 Keolis Caen Mobilités | Twisto
 06 21 69 00 18
 maxime.foret@keolis.com



KEOLIS

CAEN



Caenlamer

NORMANDIE

COMMUNAUTÉ URBAINE



ACCUEIL FAMILIAL POUR ADULTES

VOUS SOUHAITEZ VIVRE CHEZ UN ACCUEILLANT FAMILIAL ?

L'accueil familial, une solution d'hébergement pour les personnes âgées et adultes en situation de handicap.

LE DÉPARTEMENT DU CALVADOS VOUS ACCOMPAGNE

Les professionnels du pôle accueil familial pour adultes du Département se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous remettront un dossier à compléter et à renvoyer au service.

À réception de celui-ci, le médecin départemental vous fera part de son avis médical concernant votre projet. Une liste vous sera transmise pour vous permettre de prendre contact avec les accueillants familiaux disponibles.

Afin de garantir les meilleures conditions de confort, de bien-être physique et moral, les agents du Département veillent au respect de la réglementation. Ils effectuent des visites au domicile de l'accueillant et rencontrent la ou les personnes susceptibles d'assurer son remplacement.



BON À SAVOIR

Concernant une personne âgée, une évaluation de son degré d'autonomie sera effectuée par les professionnels du Département.

Concernant une personne en situation de handicap, une orientation préalable de la M.D.P.H est nécessaire.

Téléassistance Calvados

moins de
9€
par mois

VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ

EN SAVOIR PLUS
VITARIS
02 31 99 04 62
DÉPARTEMENT DU CALVADOS
www.calvados.fr



pour tous,
toute la vie,
partout

ADMR

- 41, rue du Val es Dunes
14540 BOURGUEBUS
- 02 31 39 05 35
- bourguebus@fede14.admr.org
- Lundi, mardi, jeudi, vendredi
8h30-12h30, fermé mercredi
- Répondeur à votre disposition
pendant la fermeture.

ASSOCIATION LOCALE DE BOURGUEBUS 8 Communes du secteur d'intervention :

Bourguébus, Cagny, Castine-en-Plaine (*Hubert-Folie, Rocquancourt, Tilly-la-Campagne*) Chicheboville, Frénoville, Grentheville, Le Castelet (*Garcelles-Secqueville, St-Aignan-de-Cramesnil*) et Soliers.

L'ESPRIT ADMR

Apporter des services à l'ensemble de la population de la naissance à la fin de vie pour un peu plus de confort, pour retrouver un équilibre familial, ou tout simplement pour continuer à vivre chez soi.

L'association locale de **BOURGUEBUS**
vous propose ses services,
Contactez nous au **02 31 39 05 35**.

- Aide pour l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas.
- Aide au lever, au coucher, à la prise des repas, à la toilette.
- Aide pour les courses, autres déplacements.
- Livraison de repas à domicile.
- Garde d'enfants à domicile.
- Soutien et aide familiale notamment lors d'ennuis de santé.

Exemples de travaux de petit bricolage

- Fixer une étagère, poser un lustre ou des rideaux.
- Monter des petits meubles livrés en kit, installer des équipements de sécurité tels qu'avertisseurs de fumée, barres d'appui, remplacer un joint.

Exemples de travaux de petit jardinage

- Tonte de la pelouse et arrosage des plantes, entretien du potager, taille des haies et des arbres et débroussaillage, à l'exclusion de tous les autres travaux agricoles ou forestiers.

L'ADMR RECRUTE...

**Vous cherchez un emploi
près de chez vous ?**

**Vous aimez
les relations humaines ?**

**Vous souhaitez avoir des responsabilités
et être autonome ?**

REJOIGNEZ L'ADMR

NOUS RECRUTONS des

- Aides à domicile.
- Auxiliaires de Vie Sociale.
- Aides soignant(e)s.
- Technicien(ne)s de l'Intervention Sociale et Familiale.
- Jardiniers.
- Chauffeurs – livreurs de repas.

CONTACTEZ-NOUS

recrutement14@fede14.admr.org



Livraison de Fuel

Mercredi 6 janvier

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler :

Mme VICTORIA
☎ : 02.31.80.95.37.

M. LECHEVALLIER
☎ : 02. 31.23.10.40.

OBJETS TROUVÉS

- ✓ Collier raz-du-cou avec des strass

Contactez la Mairie au 02 31 15 68 68

L'équipe municipale et l'ensemble du personnel de la commune vous souhaitent à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.



Horaires d'ouverture

Mairie



Du lundi au vendredi

8h30 > 12h30 • 15h00 > 17h15
Sauf mercredi après-midi
1 samedi par mois, de 10h à 12h
Fermée le mercredi pendant les vacances scolaires

Tél. : 02 31 15 68 68
Mail : mairie@soliers.fr

Centre Espaces

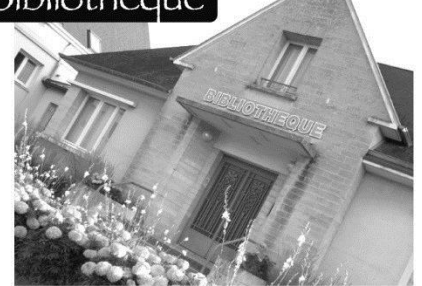


Permanences

Mardi > 9h à 11h30 et 16h30 à 18h
Mercredi > 16h30 à 18h
Jeudi > 16h30 à 18h
Vendredi > 16h30 à 18h

Tél. : 02 31 39 63 79
Mail : enfance@soliers.fr

Bibliothèque



Ouverture au public

Lundi > 16h-19h
Mardi > 16h-18h
Mercredi > 9h30-12h et 14h-18h
Vendredi > 14h-19h
Samedi > 10h30-12h30

Tél. : 02 31 23 14 80
Mail : bibliotheque@soliers.fr

Agence postale



Ouverture au public

Fermée le Lundi
Mardi / Mercredi / Jeudi
>8h45 à 12h
Mercredi > 13h30 à 16h30
Samedi > 9h à 12h

Tél. : 02 31 39 27 43



Aide aux familles et
aux personnes âgées
10 rue Val Es Dunes 14540
BOURGUEBUS

Tél : 02 31 39 05 35



Soins Infirmiers À Domicile
Place de la Mairie BOURGUEBUS
Mme LAUDE-PRINS Christine

Tél : 02 31 23 15 90

Mission locale

La mission locale est au service de
l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans.

Pour prendre RDV,
ou pour toute information :

Tél : 02.31.15.31.95.

Services Médicaux

Infirmier :
M. LECOUTURIER :
Tél. : 02 31 23 19 29
Port. : 06 82 41 24 50

Médecin :
Dr BELIN
Tél : 02-31-23-13-24

Horaires d'ouverture de la Pharmacie :

Du lundi au vendredi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 19h30

Le samedi :
de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h00

Horaires d'ouverture du cimetière :

Du 1^{er} Mars au 30 Octobre
8h30 à 20h15

Du 1^{er} Novembre au 28 Février
9h à 17h

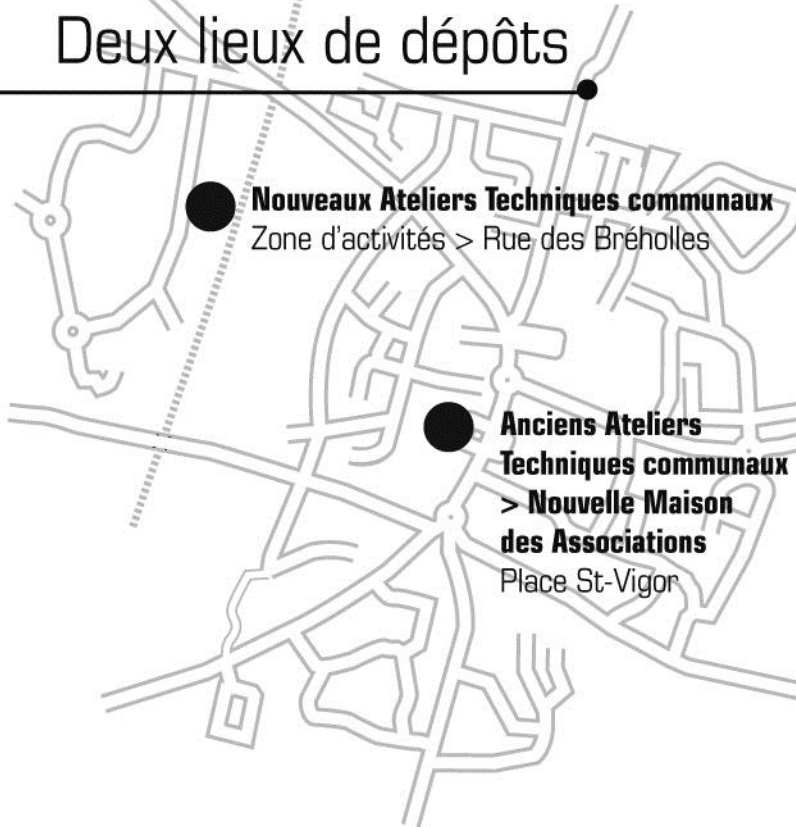
Assistante Sociale

Centre médico-social de
Bourguébus :
Tél. 02 31 23 11 95

Centre médico-social de
Giberville :
Tél. 02 31 72 05 15

Collecte des déchets verts

Deux lieux de dépôts



JOURS DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Sacs poubelles transparents

Mardis 8, 15, 22 & 29 décembre

JOURS DE RAMASSAGE DES DÉCHETS RECYCLABLES

Sacs jaunes

Vendredis 4 & 18 décembre

Samedi 2 janvier

Contact Utile /
Syndicat Mixte de Collecte des
Ordures Ménagères
SMICTOM de la Bruyère
Tél. : 02 31 23 84 63

Planning du mois des dépôts et retraits des bennes à déchets verts

DÉCEMBRE 2020

HORAIRES D'OUVERTURE DES LIEUX DE DÉPÔTS

Du 1^{er} novembre au 28 février

Zone d'Activités & Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 17h00

Du 1^{er} mars au 31 octobre

Zone d'Activités :

Du lundi au vendredi

8h15 à 17h00

Samedi

8h45 à 20h15

Place St-Vigor :

Du lundi au vendredi

8h15 à 20h15

Samedi

8h45 à 20h15

Jours de rotations des bennes

Les bennes sont vidées et remises le même jour.

Jeudi 3 décembre

Lundi 7 décembre

Jeudi 10 décembre

Lundi 14 décembre

Jeudi 17 décembre

Lundi 21 décembre

Jeudi 24 décembre

Lundi 28 décembre

Jeudi 31 décembre